

Jacques Barou

La Planète des migrants

Circulations migratoires et constitution de diasporas
à l'aube du XXI^e siècle

Collection
Politique en plus

Presses universitaires de Grenoble
BP 47 – 38040 Grenoble cedex 9
Tél. 04 76 82 56 52 – email: pug@pug.fr
www.pug.fr – www.izibook.pug.fr

Chapitre 1

Les causes de départ

Cette première partie est consacrée à l'analyse des facteurs qui déclenchent le départ des migrants. Le premier chapitre s'attache à identifier les causes qui entraînent certaines personnes à quitter, individuellement ou en groupe, le pays où elles sont nées. Quels sont les divers mécanismes qui favorisent un désir de départ et quels sont ceux qui permettent de réaliser ce désir ?

Dans les chapitres suivants sont analysés les facteurs qui entraînent des départs nombreux dans certaines zones de la planète : Asie, Afrique, Amérique latine, Europe centrale et orientale.

Enfin pour finir, nous nous interrogeons sur les effets de l'émigration sur les pays de départ.

Profil des zones de départ

Aujourd'hui, il est difficile de faire une distinction stricte entre pays fournisseurs et pays récepteurs, dans la mesure où beaucoup de pays sur la planète sont à la fois l'un et l'autre. Même des pays qui n'attirent que très peu de migrants de l'extérieur connaissent d'importantes migrations internes qui partagent un certain nombre de caractéristiques avec les migrations internationales : complexité administrative et coût élevé des déplacements, longue séparation avec la zone de départ, réinvestissement des gains à l'intérieur de celle-ci, dépendance des zones de départ vis-à-vis des transferts opérés par les migrants, etc. L'Inde et la Chine connaissent aujourd'hui ce type de migration à une échelle très importante comme la France, le Royaume-Uni ou l'Allemagne en ont connu au XVIII^e et XIX^e siècle. Ces migrations sont parallèles aux migrations vers l'extérieur,

parfois en lien avec elles. Elles sont incontestablement aujourd'hui en Inde et en Chine des facteurs puissants de développement.

Le développement est considéré comme le principal moyen de mettre fin aux nécessités de l'émigration. Mais en fait, il faut arriver à un niveau de développement global extrêmement complet pour constater non pas la fin de toute émigration mais un ralentissement marqué des départs contraints et une augmentation des départs choisis par exemple d'étudiants, de personnel qualifié en quête de gains plus intéressants, d'entrepreneurs indépendants ou de personnes inactives recherchant un lieu agréable pour y passer leur retraite. Jusque-là, seuls les pays occidentaux étaient dans une telle situation. Les nouvelles grandes puissances économiques mondiales que sont l'Inde et la Chine ne connaissent pas encore cette situation et sont affectées par des migrations de besoin, qu'elles soient internes ou externes.

Les principales zones de départ, et en particulier de départs plus ou moins contraints, sont donc situées aujourd'hui dans les pays en développement, c'est-à-dire essentiellement dans l'hémisphère sud. Toutes les migrations ne vont cependant pas du sud vers le nord, la majorité d'entre elles aujourd'hui se font à l'intérieur des pays du sud, d'un pays vers un autre à l'intérieur du même continent ou d'une zone vers une autre à l'intérieur d'un même pays. C'est du déséquilibre entre les espaces socio-économiques que naissent les migrations. Les zones rurales pauvres qui vivent avec difficultés d'une production autarcique sont situées souvent dans l'aire d'influence d'une agglomération où les activités sont plus diversifiées et permettent, par des emplois de service facilement accessibles, de trouver un moyen de gagner l'argent nécessaire pour l'acquisition des biens indispensables à la vie quotidienne. Les informations sur les circuits économiques existant dans les agglomérations parviennent même dans les régions rurales les plus reculées. Les candidats à la migration quittent d'abord leur village pour se rendre dans une ville proche où ils savent pouvoir bénéficier de l'accueil de quelques parents et où ils espèrent trouver un travail leur permettant de subvenir aux besoins que leurs activités traditionnelles ne leur permettent pas de combler. À partir de là, des communautés d'originaires des mêmes villages se constituent, font circuler les informations et redistribuent de l'aide aux uns et aux autres. Il arrive que quelques pionniers se rendent dans la capitale ou dans une grande ville située dans un pays proche et qu'à partir de là se reproduise le

phénomène de construction communautaire villageoise. Si le contexte local le permet, de nouveaux départs se font vers un pays étranger plus lointain où les gains espérés sont beaucoup plus importants que ceux escomptés en restant sur place. À partir du moment où un groupe se constitue dans ce pays, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des employeurs ou des associations d'entraide, les migrants peuvent alors partir directement pour rejoindre leurs compatriotes sans passer par les étapes intermédiaires. La migration se fait alors presque directement entre une zone rurale pauvre et une grande agglomération de pays développé. Les transferts de fonds deviennent plus substantiels mais le déséquilibre socio-économique ne se réduit pas pour autant. C'est quelquefois uniquement la survie de la région de départ qui est assurée par les transferts de fonds. Parfois ceux-ci permettent une amélioration des conditions de vie des habitants mais il est rare qu'ils permettent un véritable développement. Ce sont plutôt les villes qui profitent indirectement des transferts de fonds des émigrés car elles offrent des possibilités d'investissement plus rentables pour eux que les zones rurales dans lesquelles il n'y a que peu de possibilités d'investissements créateurs de richesse. Mais il arrive que le poids de l'émigration à l'étranger représente pour certains pays une véritable dépendance économique par rapport à d'autres. Dans un tel cas, les déséquilibres socio-économiques ont toutes les chances de persister.

S'il y a des caractéristiques des pays fournisseurs par rapport aux pays récepteurs, elles résultent du croisement entre facteurs économiques, démographiques et historiques. Les pays fournisseurs sont des pays en voie de développement dans lesquels l'amorce de la croissance a créé des besoins nouveaux qui ne peuvent être satisfaits que par l'émigration plus ou moins lointaine. Il y a en général aussi une amorce de croissance démographique qui se traduit surtout par une augmentation des classes d'âge jeunes, disponibles pour exercer des activités qui ne peuvent être offertes en nombre suffisant dans le pays de départ. Les facteurs politiques n'interviennent que de manière marginale quand ces pays sont dans une situation « ordinaire », c'est-à-dire quand il n'y a ni persécution massive contre un groupe ethnique ou religieux donné, ni guerre civile. Même si le régime est de type dictatorial, ce sont seulement les élites politiques opposantes qui fuient le pays. La grande masse des migrants, même si elle est en opposition au régime politique en place, et même si elle est plus

ou moins directement victime de ses pratiques, part avant tout pour des raisons économiques.

Pour que la migration puisse se développer, il faut qu'il y ait au départ des liens historiques entre pays fournisseur et pays récepteur, tout au moins quand ces pays sont éloignés géographiquement. La connaissance de la langue, une certaine familiarité avec la culture, voire une idée plus ou moins vague quant au lien positif qui a pu exister dans le passé sont des facteurs qui vont favoriser le choix de tel pays d'arrivée de la part des gens des pays de départ. On observe encore aujourd'hui la persistance d'un lien à travers les migrations entre les ex-puissances de tutelle et les pays qu'elles ont administrés dans le passé. Les immigrés du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne francophone continuent d'être nombreux en France, tandis que les originaires de la Caraïbe et du sous-continent indien ont longtemps formé l'essentiel de l'immigration au Royaume-Uni. Les ressortissants du Surinam sont toujours nombreux aux Pays-Bas, et depuis quelques années, les Sud-Américains se dirigent vers l'Espagne. Même si ces anciens liens continuent de jouer un rôle dans le choix des pays d'arrivée, ils ne traduisent pas pour autant un rapport actuel de domination économique du pays récepteur sur le pays de départ. Ce rapport a pu exister dans le passé, et il peut encore exister entre certains pays qui ne sont pas forcément liés par un passé colonial. On peut considérer que la relation entre les États-Unis et le Mexique est une relation de domination économique du premier sur le second en raison de l'importance extrême des investissements américains au sud du Rio Grande. L'émigration des Mexicains vers leur voisin du nord se situe dans ce contexte de domination économique même si la proximité géographique joue aussi un rôle évident. Enfin, il y a le souvenir de vieilles alliances qui ont pu exister dans le passé entre certains pays de départ et certains pays d'arrivée, souvenir qui joue un rôle dans le choix du pays visé par la migration. Ainsi, dans les années 1960, quand ont commencé les migrations depuis la Yougoslavie, les Serbes, alliés des Français pendant la première guerre mondiale, partaient de préférence pour ce pays tandis que les Croates et les Bosniaques se rendaient plutôt en Allemagne. L'histoire diplomatique joue aussi un rôle dans l'orientation des migrations. La France qui, depuis François I^{er} s'était instituée protectrice des minorités chrétiennes de l'empire ottoman, est apparue longtemps comme une terre d'accueil privilégiée pour les Grecs de Turquie et l'est encore aujourd'hui pour les Arméniens.

Il est donc difficile de construire une typologie trop réductrice des zones de départ. On peut toutefois identifier quelques caractéristiques qui se retrouvent dans la plupart des pays de forte émigration :

La situation économique est celle de pays en développement qui connaissent des transformations sociales liées à un début de croissance.

La situation démographique est marquée par un surcroît des classes d'âge jeunes et actives.

La situation politique est insatisfaisante sur le plan des libertés même si elle n'est pas nécessairement marquée par un régime dictatorial particulièrement sanguinaire ni par des conflits internes violents.

Il existe des liens entre ces pays et certains pays potentiels d'accueil en raison de facteurs historiques ou culturels.

Le départ : un choix individuel ?

Si les causes des migrations au niveau des différents pays relèvent surtout des écarts de développement et de la domination d'une économie sur une autre, les décisions d'émigrer ou non appartiennent aujourd'hui aux migrants eux-mêmes. De nombreux auteurs considèrent que la décision de partir relève de la *push-pull theory*⁸. Le pays visé par le migrant apparaît attractif, souvent parce qu'il est riche, moderne, que l'on peut y vivre libre et parfois parce qu'il est porteur d'une culture prestigieuse. En parallèle, le pays que l'on veut quitter semble répulsif, souvent parce qu'il est pauvre, archaïque, peu propice à l'épanouissement individuel et porteur d'une culture dévalorisée. Selon une telle théorie, la décision de partir ou de rester relèverait d'un choix rationnel fondé sur la comparaison entre les avantages censés être offerts par le pays attractif et les inconvénients imposés par le pays répulsif. Souvent la théorie réduit le choix entre une situation de sous-emploi dans le pays de naissance et une situation salariale comparativement avantageuse dans le pays visé par la migration.

En fait, cette théorie isole la rationalité économique des facteurs sociologiques, culturels ou politiques qui peuvent l'accompagner ou se

8. P.-L. Sainte-Rose, *Analyse du couple attrait-répulsion dans le phénomène migratoire*, Éditions Caribéennes, 1983.

substituer à elle dans la motivation au départ. Les individus qui émigrent n'ont pas toujours une entière liberté dans leur choix. Il y a des pressions sociales ou familiales qui poussent certains à partir et qui retiennent d'autres de le faire. Dans certaines régions où l'émigration est devenue au fil du temps une sorte de tradition, elle relève autant d'une obligation sociale que d'une nécessité économique. Dans la vallée du fleuve Sénégal, émigrer devient une sorte d'initiation à laquelle les jeunes hommes doivent se plier sous peine d'être déconsidérés par l'ensemble du groupe. Le statut social, la place dans la fratrie jouent aussi un rôle important dans la sélection de ceux qui partent et de ceux qui restent. Un aîné qui doit assumer la responsabilité de l'ensemble du groupe familial a moins de chances d'émigrer qu'un cadet. Un petit propriétaire a plus de chances de pouvoir émigrer que quelqu'un qui ne possède strictement rien et qui ne pourra garantir aucun emprunt destiné à financer son voyage. Les provinces du nord du Portugal ont longtemps généré un type d'émigrant au profil très homogène. Souvent il s'agissait du fils cadet d'un petit propriétaire foncier qui finançait son voyage avec la soulte que lui avait donné son frère aîné en dédommagement de sa part d'héritage.

Il y a aussi des freins au départ, même quand celui-ci est souhaité par l'individu. Ces freins peuvent émaner pour certains d'entre eux du pays de résidence du futur émigré et pour d'autres provenir du pays où il envisage de se rendre. Parmi les premiers, on peut ranger des facteurs familiaux et politico-administratifs. La décision d'émigrer peut être freinée par la hantise de laisser certains membres de sa famille au pays. Les immigrés viennent majoritairement de pays où les valeurs familiales traditionnelles sont encore fortes. Les parents âgés sont souvent à la charge de leurs enfants, et de ce fait, certains candidats au départ hésiteront à se lancer dans une émigration lointaine s'il n'y a personne dans leur entourage pour s'occuper de leurs vieux père et mère. Certains hommes souhaiteraient partir avec leur épouse et leurs enfants mais ne peuvent le faire en raison de la complexité des formalités administratives exigées par le pays visé ou en raison du coût représenté par un tel voyage. D'autres, au contraire, craignent que leur famille ne s'adapte pas dans le pays d'immigration ou que leur épouse et leurs enfants échappent à leur autorité⁹.

9. J. Barou, « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », *Hommes et migrations*, n° 1232, juillet-août 2001, p. 16 à 26.

Pendant longtemps, certains états étaient hostiles à l'émigration de leurs ressortissants et tentaient de retenir ceux qui voulaient partir par divers moyens coercitifs. Ce fut le cas du Portugal à l'époque de Salazar, ce qui a eu pour effet de retarder une migration potentiellement très forte qui ne s'est développée qu'à partir de 1965, date de la mort de ce dictateur. Les régimes socialistes d'Europe de l'est ont aussi mené une telle politique. Aujourd'hui, le courant libéral s'étant imposé, rares sont les pays qui mettent des barrières juridiques et policières au départ de leurs ressortissants. Certains régimes totalitaires créent cependant des entraves au départ de leurs élites et essayent de dissuader les pays visés par leurs ressortissants en laissant partir vers ceux-ci des populations marginales ou des repris de justice. Ce fut, un temps, la politique de Cuba vis-à-vis des États-Unis. Même quand il n'y a pas de barrières policières au départ, on observe souvent l'existence d'obstacles administratifs. Dans certains pays, les fonctionnaires ponctionnent fortement les candidats au départ avant de leur délivrer un passeport, nourrissant de ce fait une industrie florissante du faux document.

Du côté des pays d'accueil, on observe aussi l'existence d'un certain nombre de freins. Les formalités administratives sont parfois décourageantes, que ce soit pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, venir avec sa famille ou exercer un emploi de caractère temporaire. La réputation de certains pays au niveau de l'accueil des étrangers peut aussi constituer un frein. Enfin, si beaucoup souhaitent partir, c'est souvent avec l'intention de revenir. La plupart des migrants ont un projet de retour qui va motiver fortement leur départ et les aider à gérer leur vie pendant leur séjour. Souvent, toutefois, ce projet ne se réalise pas. Les raisons de ce « non-retour » sont fréquemment liées à une transformation du projet initial, sous l'effet d'une bonne adaptation au pays d'accueil ou du fait de la volonté des enfants de s'installer définitivement dans le pays où ils ont été scolarisés. Mais parfois, ce sont des raisons matérielles et administratives qui empêchent la concrétisation du projet de retour. La crainte de ne pouvoir toucher sa retraite dans son intégralité, la crainte de ne pouvoir se faire soigner sont des raisons qui freinent encore le retour des immigrés âgés. Les immigrés en âge actif qui voudraient rentrer chez eux sont souvent empêchés de le faire par la crainte de ne pouvoir revenir dans le pays d'accueil en cas d'échec de leur réinsertion. C'est sans doute au niveau de l'efficacité dans l'appui aux projets de retour volontaire que

les politiques migratoires, celles des pays européens en particulier, ont connu jusque-là leur taux d'échec le plus important.

Des réseaux indispensables

Dans tous les cas, les projets migratoires se réalisent d'autant plus facilement que les migrants disposent de réseaux d'appui pour les aider à mettre en œuvre leur départ, à être accueillis dans le pays visé et à y trouver un emploi. De tels réseaux se constituent en quelque sorte « naturellement », à partir d'un petit groupe de gens qui ont réussi à s'installer dans un pays donné et à y créer des relations avec des employeurs. Ces « pionniers » vont jouer un rôle de relais entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Une fois qu'une communauté s'est constituée, elle peut servir de milieu d'accueil pour les nouveaux venus, leur fournissant souvent le gîte et le couvert et des informations pour l'accès à l'emploi, voire pour l'obtention d'un titre de séjour régulier. Il arrive aussi que cette communauté prenne en charge les frais de voyage des candidats au départ. Les Africains originaires de la vallée du fleuve Sénégal ont réussi au fil du temps à créer dans certains foyers de la région parisienne de véritables « villages-bis » qui peuvent assurer la prise en charge des jeunes migrants depuis leur départ du pays jusqu'à leur obtention d'un emploi, ce qui représente souvent plusieurs mois au cours desquels l'individu est intégralement dépendant de la collectivité. De ce fait, le lien communautaire doit être étroit, de type plus familial que national, afin de légitimer des rapports d'extrême confiance. Les réseaux obéissent beaucoup plus à des solidarités régionales ou ethniques qu'à des solidarités plus larges. Un Chinois originaire de la province du Zhejiang et locuteur d'un dialecte shanghaien qui arrive à Paris ira demander de l'aide à la communauté Wen-zhou qui a établi depuis les années 1920 des activités commerciales et artisanales dans les III^e et XI^e arrondissements et n'ira jamais dans le XIII^e arrondissement où s'est installée à partir de 1975 la communauté Téo-zhew, parlant un dialecte cantonnais et venue de la région de Chao-Zhou après un séjour de plusieurs générations dans la péninsule indochinoise.

Les réseaux ne se constituent pas du jour au lendemain. Il faut nécessairement que les premiers arrivés trouvent des appuis dans le pays d'accueil. Dans beaucoup de cas, ce sont les employeurs ou leurs intermédiaires

chargés de recruter la main-d'œuvre qui fournissent les premiers appuis. Les militants associatifs engagés en faveur de l'immigration, les syndicats, le clergé jouent aussi un rôle important dans l'aide aux « pionniers » avant que ceux-ci soient assez stables pour constituer un milieu d'accueil autonome pour les futurs arrivants. Ces réseaux d'entraide sont souvent de nature ambiguë. Ils expriment de la solidarité envers leurs compatriotes mais exercent aussi parfois une certaine exploitation sur les nouveaux venus à qui ils finissent toujours par faire payer le prix des services reçus, quelquefois avec une marge bénéficiaire excessive.

Quand il devient plus compliqué d'atteindre le pays visé en raison des fermetures administratives et de la surveillance policière, les réseaux peuvent se connecter avec des organisations illégales qui assureront le passage clandestin des frontières, parfois la délivrance de faux documents et la mise en contact avec des employeurs directement intéressés par une main-d'œuvre dépourvue de toute protection légale. Aujourd'hui, l'immigration clandestine est devenue une affaire « juteuse » qui attire des organisations criminelles ayant un certain savoir-faire dans le contournement des lois.

Ceux qui recourent à de telles organisations prennent des risques importants, comme en témoignent les nombreux morts retrouvés sur les plages du sud de l'Espagne, du sud de l'Italie ou dans le tunnel sous la Manche. Il peuvent aussi se retrouver pris dans des réseaux d'exploitation susceptibles de leur faire subir un véritable esclavage. La connexion entre quelques organisations criminelles chinoises, les « têtes de serpents » et divers patrons d'origine chinoise installés en Europe amène certains migrants à devoir travailler gratuitement parfois dix ans de leur vie pour rembourser le coût de leur voyage clandestin. Ces réseaux illégaux disposent de nombreux moyens de pression sur ceux qui ont « bénéficié » de leur aide et sont assurés de jouir d'une certaine impunité tant qu'il n'y a pas de plainte de la part de leurs victimes. Le trafic de main-d'œuvre auquel se livrent de tels réseaux serait-il de moindre ampleur si l'on était dans un contexte de frontières ouvertes? Même dans les années 1960, alors que l'immigration économique était libre et souhaitée, on a enregistré beaucoup d'affaires de trafic de main-d'œuvre qui étaient liées à l'ignorance des migrants ou à la complexité administrative pour l'obtention d'un visa d'entrée ou d'un titre de séjour en règle. Toute migration a toujours généré ses profiteurs et ses parasites. Lors de l'arrivée massive des Portugais

après 1965, il a fallu que la police française fasse de l'information auprès des migrants d'arrivée récente pour que ceux-ci viennent se faire régulariser et échappent aux réseaux de passeurs et d'employeurs indécents qui profitaient de leur situation de clandestins.

Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est la connexion entre diverses organisations criminelles implantées dans des pays différents et susceptibles de mettre au point des filières d'entrée de plus en plus complexes, incluant aussi bien l'acheminement de populations en quête d'asile que le trafic de main-d'œuvre et la traite des prostituées. Une action d'information dans les pays d'origine auprès des publics « vulnérables » serait sans doute la première initiative à prendre afin de lutter contre ce nouveau type de réseaux qui ne manque pas d'efficacité pour acheminer les migrants là où ils veulent aller mais leur fait payer ce type de service un prix exorbitant avec des conséquences humaines qu'aucun pays démocratique ne saurait accepter.

Les causes politiques des départs

Elles interviennent aussi dans les processus de départ mais ne touchent pas tout le monde de la même façon. Les victimes directes des guerres civiles ont moins de chances d'émigrer dans un pays lointain que les personnes qui sont touchées de manière moins directe et qui occupent une position sociale et économique leur permettant d'anticiper sur les événements. Le fait d'avoir de la famille déjà installée dans un pays donné facilite aussi le départ vers une possible terre d'asile. Que les causes de la migration soient politiques ou économiques, un minimum de ressources sociales et matérielles est nécessaire à sa réalisation.

Toutefois, pour que le choix de partir soit parfaitement rationnel, il faudrait que le candidat à la migration soit très bien informé au sujet du pays dans lequel il envisage de se rendre. Ce n'est pas toujours le cas. Même quand le futur migrant dispose d'une information suffisante, il ne l'interprète pas de la même manière que le ferait un résident du pays en question. Cela explique que, malgré le chômage qui sévit depuis plus de trente ans dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les flux d'entrées de travailleurs se soient poursuivis avec une ampleur, certes moindre qu'auparavant, mais tout de même significative. Les migrants ne visent pas

les mêmes segments du marché du travail que les nationaux. Les emplois précaires, parfois non déclarés, représentent une opportunité qu'ils estiment intéressante pour eux, en comparaison de ce qu'ils peuvent espérer en restant dans leur pays. La réalité qui les attend est souvent beaucoup plus dure que ce qu'ils imaginaient à travers les rumeurs propagées par certains migrants eux-mêmes, qui laissent entendre que la réussite matérielle demeure possible même dans un pays en crise. Il n'est pas sûr qu'ils auraient fait le même choix s'ils avaient été mieux informés, et ce d'autant plus que la plupart d'entre eux disposent d'un minimum de ressources et parfois d'un emploi dans leur pays de départ. Cette absence d'information ou plutôt cette désinformation infirme quelque peu l'efficacité de la *push-pull theory* et son hypothèse du choix rationnel opéré par les migrants.

Même si tous les candidats à l'émigration ne sont pas des demandeurs d'asile en puissance, beaucoup vivent mal les atteintes répétées aux droits de l'homme qui caractérisent encore souvent de nombreux pays de départ. L'image de régimes démocratiques offerte par les pays récepteurs représente un facteur d'attraction renforçant la volonté de partir chez des gens qui vivent l'absence de liberté et l'arbitraire étatique sévissant chez eux comme un facteur de répulsion. Le contraste entre des pays industrialisés perçus comme démocratiques et des pays de départ à régime souvent totalitaire ou policier apporte une dimension indirectement politique à la motivation au départ, dimension qui contrarie quelque peu la tendance à tout réduire à l'économique dans ce qui déclenche la migration. Il semble donc qu'aucune théorie soit à même de rendre compte de toute la complexité des causes des migrations internationales. Toutefois, il faut tenir compte du fait que, même si toutes les migrations internationales présentent des points communs, elles ont aussi des particularités selon les époques considérées et selon les pays impliqués. Certaines théories s'avèrent pertinentes pour rendre compte d'histoires migratoires datées et localisées, même si elles ne peuvent pas expliquer toutes les causes du phénomène.

Ainsi, on peut considérer que les économistes « néoclassiques » ont raison à propos des migrations qui ont existé entre des pays du sud de l'Europe, comme l'Italie, l'Espagne, la Grèce ou le Portugal et les pays industrialisés comme la France, l'Allemagne, la Suisse ou la Belgique. Après des décennies où les pays du sud étaient dans une position de dominés par rapport aux économies des pays d'immigration et devaient exporter une partie de leur main-d'œuvre aux conditions définies par ces

derniers, on a assisté à un ralentissement des départs puis à un quasi-arrêt de l'émigration. Le milieu des années 1970 voit la fin des dictatures qui dirigeaient la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Ce changement politique est aussi contemporain du « décollage » de ces trois pays, décollage dû en partie aux transferts de fonds opérés par les émigrés et renforcé par la suite grâce aux ressources dont ces pays ont bénéficié après leur entrée dans la Communauté européenne. Dans ce cas-là, les migrations massives de « prolétaires » n'ont plus lieu d'être. L'élévation du niveau de vie, le passage à la démocratie, la transition démographique sont les trois facteurs qui ont rétabli à partir de la fin des années 1970 l'équilibre entre les pays du sud de l'Europe et ceux du nord.

Ce cas, relativement rare dans l'histoire récente, de pays qui parviennent à une situation économique propre à stopper l'émigration de travail, est aussi lié à une recomposition des rapports entre les nations et à la création d'un espace communautaire permettant la mobilité des personnes et des biens. Contrairement aux craintes des principaux pays d'accueil à l'époque, l'entrée dans l'Union européenne des pays traditionnellement fournisseurs de main-d'œuvre n'a pas généré de flux massifs. Paradoxalement, c'est en supprimant les frontières nationales que l'on a pu aboutir à l'arrêt d'un certain type de migration internationale. Toutefois, il faut tenir compte du fait que l'intégration des pays du sud à l'Union européenne s'est faite à un moment où ceux-ci étaient déjà parvenus à une croissance économique forte et à une situation politique satisfaisante marquée par un enracinement de la démocratie. Les aides communautaires ont permis de renforcer une telle évolution.

Les facteurs qui contribuent à l'arrêt d'une émigration prolétaire sont donc bien liés avant tout à l'élévation générale du niveau de vie et à la stabilité politique des pays de départ. Mais cela ne signifie pas nécessairement un arrêt de tout départ. Un pays comme l'Inde qui connaît aujourd'hui une forte croissance économique et une situation politique stable et démocratique continue de fournir des contingents de migrants importants vers l'Europe, l'Australie et l'Amérique du Nord. Il ne s'agit plus cependant de paysans sans instruction partant occuper des emplois d'ouvriers ou d'employés non qualifiés. Ce sont en général des cadres instruits, des travailleurs hautement qualifiés qui, face à la surproduction des élites techniciennes dans leur pays, sont contraints de chercher ailleurs des débouchés devenus trop étroits chez eux.

Carte 1. Les mouvements migratoires dans le monde.

Légendes Cartographie

